Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 029-212900237-20260129-DEL_29012026_08-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE CARANTEC

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-neuf janvier deux-mil-vingt-six, le Conseil Municipal de Carantec s'est réuni à 20h30 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Nicole **SEGALEN-HAMON**, Maire, suivant convocation du 23 janvier 2026.

Date d'affichage de la convocation : 23 janvier 2026

Date d'affichage du compte-rendu : 30 janvier 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents et représentés : 23

Présents : Nicole **SÉGALEN-HAMON,** Alban **LE ROUX,** Jean-Baptiste **PATAULT,** Marion **PICART**, Caroline **DANIEL**, Alain **DUIGOU**, Catherine **MÉVEL-BOUCHERY,** Philippe **AUZOU**, Laurence **GUÉVEL,** Corinne **GRINCOURT,** Nolwenn **HERVET,** Vanessa **LENOIR,** François **de GOESBRIAND,** Jacques **AUTRET,** Léonie **SIBIRIL,** Yann **HAMON,** Yann **CASTELOOT,** Christophe **REBUFFAUD,** Céline **PAUCHET**.

Avaient donné procuration : Yannick **LABREUCHE** à Corinne **GRINCOURT** ; Yannick **BIHAN** à Marion **PICART**, Jean-Yves **BRIANT** à Céline **PAUCHET,** Marion **QUERE** à Caroline **DANIEL.**

Secrétaire de séance : Laurence **GUEVEL**

Assistait également : Morgane **SALAUN.**

8. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur la commune

Jean-Baptiste **PATAULT** indique que la commune souhaite lancer un appel à Manifestation d'Intérêt concurrente pour l'installation, l'exploitation et la gestion de stations de recharge ouvertes au public pour véhicules électriques et hydrides rechargeables sur le domaine public, afin de soutenir le déploiement de ce type de service sur son territoire.
Cet appel à manifestation d'intérêt porte sur l'installation de 3 à 5 bornes.

Plusieurs secteurs sont identifiés pour le futur déploiement de ces bornes :

- Le parking du Kelenn, rue de la plage du Kelenn (1 à 2)
- Le parking du port, rue du port (1)
- Le parking du collège des 2 Baies (1 à 2)

Certaines propositions d'emplacement pourront éventuellement être ré-étudiées en fonction des contraintes technique et du service rendu recherché.

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2122-1 et suivants ;
- Vu la loi d'orientation des mobilités ;

Considérant la volonté de la commune de développer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire communal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 029-212900237-20260129-DEL_29012026_08-DE

AUTORISER le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt concurrent en vue de l'installation, de l'exploitation et de la gestion de stations de recharge ouvertes au public pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le domaine public communal.

PRÉCISER que cet appel à manifestation d'intérêt porte sur l'installation de trois à cinq bornes de recharge.

PRÉCISER qu'une convention d'occupation temporaire du domaine public, régie par les articles L.2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, sera conclue avec le candidat retenu. Elle donnera lieu au versement d'une redevance d'occupation du domaine public, dont les modalités seront fixées dans ladite convention.

AUTORISER Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Extrait conforme au registre,
La Maire.